

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mai 2020

---

FRAIS BANCAIRES - (N° 2599)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 37

présenté par

M. Corbière et les membres du groupe La France insoumise

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.